

Réunion Métiers



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA RÉUNION

BONNE ANNÉE

20 20

**ENTREPRISES
ARTISANALES //**

CE QUI CHANGE
AU 1^{ER} JANVIER

DIPLÔME //

FORMATION/GLACIER
& PIZZAIOLO

EVENEMENT //

SALON DE L'EMPLOI
À LA NORDEV

VOTRE SPÉCIALISTE LOCATION

System
Lease

LONGUE DURÉE

A vos côtés!
depuis
15 ans

www.systemlease.fr

PARTENAIRE



7, boulevard du Chaudron
97490 Sainte-Clotilde

0262 53 3000

LE PORT

15, rue Charles Darwin
ZAC 2000

0262 42 12 12

PLUS PRO
PLUS PROCHE

SAINTE-MARIE

42, rue Guynemer
La Ferme Zone Aéroport

0262 53 53 84

SAINT-PIERRE
RAVINE BLANCHE

233, rue Marius et
Ary Leblond

0262 35 12 34



N°Indigo 0 820 32 30 00
WWW.CLOVISLOCATION.COM



La FORCE d'un réseau

200

Évènement

- 04 Le titre de « portraitiste de France »
- 05 Artisans Qualité, plus motivés que jamais !

Retour en images

- 06 Formation de pizzaïolo a l'URMA
Formation de glacier a l'URMA
- 07 Club export / visite de courtoisie
Un diplôme pour la sécurité financière
- 08 Visite au Village by CA
Visite URMA BTP et Cirbat par la FRBTP
- 09 Signature d'une convention avec Cap Business Océan-Indien
- 11 Salon de l'emploi à la Nordev
Salon Fait Main
- 13 Une campagne d'apprentissage placée sous le signe du digital !
- 14 Assemblée Générale

Environnement

- 16 Engagement contre le réchauffement climatique, pour l'économie circulaire

Législation

- 17 Regal : une charte pour lutter contre le gaspillage alimentaire
- 18 Entreprises artisanales, ce qui change au 1^{er} janvier 2020
Annonce



La planète brûle-t-elle ? Les enjeux du changement climatique occupent une place prépondérante dans le débat public mondial et constituent l'un des défis majeurs du XXI^{ème} siècle. Si La Réunion, qui peut à tort paraître éloignée et préservée, doit assumer toute sa part dans la lutte contre le réchauffement climatique et la sauvegarde de son environnement, qu'en est-il de l'Artisanat et de l'implication de ses acteurs ?

La responsabilité sociétale des artisans, illustrée par leur engagement ancien et massif dans l'apprentissage, est incontestable. Plus de 2 000 jeunes sont accueillis chaque année à la fois dans l'un de nos 5 Centres de Formation et dans 1 500 entreprises réunionnaises. L'implication des Maîtres d'Apprentissage dans la réussite des jeunes qu'ils ont recruté est manifeste : 82 % de taux de réussite à la dernière session d'examens, du CAP à la Licence Professionnelle.

Celle-ci s'accompagne d'une responsabilité environnementale que l'on connaît moins et qui est pourtant bien réelle.

C'est en effet en 2010 que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion crée sa mission Développement Durable afin d'accompagner collectivement le secteur des métiers réunionnais dans une démarche vertueuse autour de 3 axes :

- Le traitement et l'élimination des déchets de toutes les filières artisanales,
- La transition et la performance énergétique : la filière construction à travers les travaux du CIRBAT sur les matériaux biosourcés et les formations RGG (Reconnu Garant de l'Environnement),
- L'économie circulaire en valorisant les métiers.

S'ajoute plus récemment à ce plan d'actions, l'accompagnement des métiers de bouche sur la lutte contre le gaspillage alimentaire à travers la signature de la Charte REGAL Réunion.

Nous ambitionnons pour 2020 que ces projets de territoire soient bâtis avec les entreprises artisanales, valorisent les savoir-faire locaux et privilégie de nouveaux modèles de production, plus vertueux.

C'est par cette ambition que je vous adresse tous mes vœux de réussite pour vos entreprises et vos familles en 2020.

Bernard Picardo
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de La Réunion

Réunion Métiers est une publication de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion

42 rue Jean-Cocteau - 97490 Sainte-Clotilde
Tél. 0262 21 04 35 - Fax. 0262 21 68 33
Mail : cdm@cma-reunion.fr
Site : www.cm-reunion.fr

Directeur de la publication : Bernard Picardo
Rédaction : Jean-Marie TINCRES

Mise en page : (ttc) - Crédit photos : Service communication de la CMAR

Impression : COLORPRINT

Tirage : 9 500 exemplaires Dépôt légal
n° 2017/71 - Imprimé sur papier écologique issu de forêts gérées durablement (PEFC/FSC).
La rédaction décline toute responsabilité concernant les informations et les visuels figurant sur les annonces publicitaires.

LE TITRE DE « PORTRAITISTE DE FRANCE » DÉCERNÉ À 3 PHOTOGRAPHES RÉUNIONNAIS LE 22 OCTOBRE 2019

A l'initiative du Syndicat de la Photographie de La Réunion, le titre de « Portraitiste de France » a été décerné le 22 octobre 2019 à l'URMA – Centre de Formation de Saint-Gilles les Hauts à 3 artisans photographes.

Il s'agit de :

JOHAN BELLOT
LAURENT CAPMAS
CHARLES LUDOVIC

Ils ont réalisé un dossier complet composé de 12 photos dont :

- femme enceinte (seule ou accompagné de son compagnon ou sa compagne),
- 1 enfant de moins de 5 ans,
- 1 portrait d'une personne de plus de 60 ans,
- 1 groupe d'au moins 3 personnes,
- 4 portraits libres studio ou extérieur,
- 2 photos de couples ou de mariés studio ou extérieur,
- 2 photos de couples ou de mariés extérieur.

Le jury, composé de spécialistes reconnus dans la photographie professionnelle s'est réuni pour noter les dossiers des candidats au concours.



Les évaluations effectuées en tenant compte des critères suivants :

- L'impact visuel,
- La composition,
- L'harmonie des couleurs,
- La maîtrise de la lumière,
- Le graphisme,
- L'expression du sujet,
- Le traitement de l'image,
- Le tirage et la créativité

ont permis de distinguer ces 3 lauréats au cours d'une manifestation en présence de M. Bernard PICARDO, Président de la CMAR.



ARTISANS QUALITÉ, PLUS MOTIVÉS QUE JAMAIS !

A l'initiative d'un groupe formé des anciens et nouveaux titulaires de la marque « **Artisan Référence** » et « **Artisan Qualité Excellence** », deux réunions ont permis de lancer le projet de regroupement au sein du **Club Réunion Artisan Qualité (CRAQ)**. Il devrait voir le jour dès janvier 2020 avec l'espoir de fédérer le maximum d'artisans engagés dans une démarche de progrès valorisée par l'attribution de la marque.

Organiser des échanges, **partager** les bonnes pratiques, **faire la promotion** des marques collectives, **développer** des actions concrètes touchant au développement des activités économiques, tels sont les objectifs du CRAQ.



Ils espèrent convaincre le plus grand nombre d'artisans à les rejoindre dans cette dynamique de regroupement ; **rendez-vous est donné aux Artisans Qualité le vendredi 24 janvier 2020** pour reconstruire une association forte de défense et de promotion de la marque « Artisan Qualité » mise en place par la CMAR **depuis 1994**.

Affichez votre savoir-faire

- **Affirmez** votre identité
- **Renforcez** votre relation-client
- **Développez** votre chiffre d'affaires
- **Valorisez** votre expertise



**artisan
QUALITÉ
excellence**



**artisan
référence**

Téléchargez votre formulaire de demande d'adhésion :

Monartisan.re



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**
Région
Ile de La Réunion

FORMATION DE PIZZAIOLO A L'URMA DE SAINTE-CLOTILDE

2019, a vu le lancement de la première formation du Titre de PIZZAIOLO à l'URMA – Centre de Formation de Sainte-Clotilde.

9 apprentis, bénéficiant d'un contrat de 8 à 12 mois, ont validé leur formation en décrochant le titre professionnel de niveau 3, soit **une réussite de 100 % pour cette première promotion.**

Jeff DOSIMONT, évaluateur à l'Ecole Française de pizzaiolo, venu de métropole pour la certification, a largement apprécié la qualité de nos jeunes apprentis selon les critères imposés : **aisance, dextérité, étalage, dressage, cuisson, rapidité, et propreté du poste de travail.**

Il est à noter que dans le cadre d'un partenariat avec l'Ecole Française, M. CHANE SAM TECK, professeur à l'URMA – Centre de Formation de Ste CLOTILDE, a également bénéficié d'une formation de formateur.



Le succès de cette formation a permis le lancement d'une deuxième promotion, dont la validation est prévue pour octobre 2020 !

Bravo aux apprentis lauréats et aux Maîtres d'Apprentissage !



FORMATION DE GLACIER A L'URMA DE SAINTE-CLOTILDE

Du 21 au 25 octobre 2019, 13 stagiaires de la Formation Continue ont suivi un stage de « perfectionnement glace » avec des technologies et des applications avancées.

Cette formation s'est déroulée à l'URMA – Centre de Formation de Sainte-Clotilde et a été financée par le FAFCEA .

Le programme de formation s'est déroulé en utilisant au **maximum des produits locaux**, les outils pédagogiques ont été déployés par le formateur, M. Gérard TAURIN, Meilleur Ouvrier de France Glacier 2000 et Champion du Monde glacier 2003.



CLUB EXPORT / VISITE DE COURTOISIE

Le lundi 27 novembre 2019, le Président du Club Export, M. Laurent LEMAÎTRE, s'est déplacé à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, pour rencontrer le Président PICARDO et présenter l'offre de services du Club Export.

Cette visite de courtoisie s'inscrit dans la volonté affichée par notre Compagnie Consulaire de **développer des initiatives de coopération régionale** et de développement à l'extérieur pour les prochaines années.

M. Laurent LEMAÎTRE a, à cette occasion, été invité à participer au point presse programmé le 20 novembre à l'île Maurice **en présence de Monsieur l'Ambassadeur de France** pour la remise des diplômes de la formation du personnel du Jardin de Pamplermousse à la lutte anti-termite.



UN DIPLÔME POUR LA SECURITE FINANCIERE

C'est ce que confirme une étude qui révèle que 85 % des français n'ont jamais bénéficié d'un enseignement budgétaire et que 43 % disent avoir besoin de ce type d'enseignement pour gérer son budget.

La Jeune Chambre Economique a déployé cette formation, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

En 2016, le Ministère de l'Economie et des Finances découvre que les jeunes français ne maîtrisent pas suffisamment les notions budgétaires de base pour leur entreprise.

Ainsi, la Jeune Chambre Economique du Grand Sud a organisé une formation qui a concerné **10 apprentis de la filière Pharmacie**. Les 10 jeunes ont obtenu le 30 octobre 2019 leur diplôme des mains de M. Bernard PICARDO, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, entouré de Messieurs Brice BENARD, Président et Tonio BARACCHINI, Vice-Président de la Jeune Chambre Economique du Grand Sud.



VISITE AU VILLAGE BY CA

Dans le cadre de sa politique de partenariat avec les établissements financiers, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a été conviée à une visite du chantier du village by CA, projet porté par la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuelle de la Réunion.

Ainsi, le Président, Bernard PICARDO, accompagné d'une délégation a eu droit à une visite complète de ce bâtiment, en cours d'achèvement dans la **Technopole TECHNOR**.

Ce bâtiment moderne, équipé de tous les moyens de communication nécessaire, va permettre l'accueil de startups et d'entreprises qui souhaitent bénéficier d'un environnement professionnel de grande qualité, des salles de conférence ainsi qu'un auditorium complète cet investissement qui devrait être livré courant 2020.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat pourra ainsi profiter de cet outil et **accompagner les entreprises** qui souhaitent s'y installer.

La visite a été conduite sous la houlette du Directeur Régional, M. Frédéric BRETTE et de Mme Elisabeth PEQUILLAND, responsable du village By CA.

A terme, une convention de partenariat pourrait être conclue avec le village pour l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet innovants.



VISITE URMA BTP ET CIRBAT PAR LA FRBTP



Le lundi 02 décembre 2019, M. Anthony LEBON, nouveau Président de la Fédération Réunionnaise du BTP, accompagné du Vice-Président et représentant du BTP au CESER se sont déplacés à l'URMA BTP – Centre de Formation de Saint-André pour une visite de notre Pôle de Formation Régional ainsi que du Pôle Innovation CIRBAT.

Au cours de cette visite très instructive, les Responsables de la Fédération du Bâtiment ont pu se rendre compte de **la qualité des infrastructures qui sont mis au service de la filière construction** à La Réunion. Ils ont ainsi pu noter des **équipements de pointe** concernant la question de l'amiante ainsi que des laboratoires qui sont aujourd'hui gérés sous le COFRAC.

Au cours de cette visite, les responsables de la Fédération du Bâtiment ont été sensibilisés sur le **recrutement d'apprentis dans cette filière** qui, aujourd'hui, connaît une baisse significative. Un engagement a été pris par le Président de la Fédération pour promouvoir cette filière de formation auprès des adhérents de la Fédération.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC CAP BUSINESS OCÉAN- INDIEN EN PRÉSENCE DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Le mercredi 18 décembre 2019 à l'occasion du déploiement india-océanique de l'application 1001 Lettres, **l'Agence Française de Développement (AFD)** partenaire financier de l'action a participé à la signature d'une convention de partenariat entre la CMAR et l'UCCIOI, nommée depuis septembre « **CAP - Business-Océan Indien** ».

L'occasion de rappeler le cadre de l'action de la CMAR qui affirme son engagement pour le développement de la **coopération régionale** et du co-développement avec les pays de la C.O.I notamment.

La stratégie déployée vise à terme la mise en place d'actions de formation pour partager les savoir-faire des artisans réunionnais en faveur des jeunes par l'apprentissage et plus globalement du développement des compétences de la population de ces pays en fonction des besoins exprimés sur place.

Une étude d'opportunité par pays pourrait à ce titre être menée pour déterminer les secteurs et les priorités d'un plan pluriannuel de formation aux métiers de l'artisanat (BTP – Alimentation – Services et soins à la personne ...).

Le concours de l'AFD devrait être sollicité pour entreprendre ces travaux.



1001 LETTRES : UNE APPLICATION POUR LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

L'application 1001 Lettres a été développée à l'origine en France hexagonale par UNILEARN pour OPACALIA France pour lutter contre l'illettrisme des jeunes en apportant une nouvelle approche d'acquisition des connaissances par le digital et de manière ludique.

Simple d'accès et gratuite, 1001 lettres se présente sous la forme de plus d'un millier de questions de logique, mémoire, lettres, chiffres, et propose **trois parcours de formation adaptés** aux difficultés des individus.

Grâce à un partenariat avec OPACALIA Réunion, la CMAR a pu développer en 2018 une version réunionnaise de cette application pour les jeunes mais aussi pour le grand public.

Un travail collaboratif entre les équipes de la CMAR et les rédacteurs de UNILEARN a été mené avec une méthodologie mise en œuvre par l'équipe pédagogique de La Réunion.

Fort de l'expérience réunionnaise réussie, OPACALIA Réunion et la CMAR ont souhaité faire bénéficier de cette application aux autres pays de l'Océan Indien.

Suite à la contextualisation de l'appli 1001 Lettres à la Réunion sur l'histoire de la Réunion, une extension vers Madagascar et Maurice au profit de l'Alliance Française, a été lancée. Cela permet l'accessibilité de tous les publics à l'histoire de leurs pays de manière ludique. La CMAR reste le partenaire opérationnel de ce projet.

Ce projet s'inscrit dans l'ambition affichée par la CMAR pour **développer son action en matière de coopération régionale** en particulier pour permettre aux artisans réunionnais d'exporter leurs savoir-faire par la formation notamment.

EN VRAI, C'EST EN
SE CONNAISSANT
MIEUX QU'ON PREND
LES MEILLEURES
DÉCISIONS.

SOLUTIONS
PERSONNALISÉES
ET COMPLÈTES
POUR LES PROS

groupama-pro.fr

Parce-que Groupama est proche de vous, présent sur le terrain, ancré dans le territoire, nous savons qu'un professionnel de la vente doit être à l'entière disposition de ses clients. En tant qu'assureur mutualiste, nous avons à coeur de vous proposer une large gamme de solutions qui protège votre activité professionnelle tout en vous donnant plus d'agilité. Prenez rendez-vous avec l'un de nos conseillers et découvrez ce que nous pouvons faire pour vous, votre entreprise et vos salariés.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur groupama-pro.fr ou au 0262 300 300 (appel non surtaxé).

SALON DE L'EMPLOI A LA NORDEV

Pendant deux jours, l'équipe Apprentissage de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, s'est mobilisée pour accompagner et informer les 85 personnes intéressées par les offres de service de la Chambre Consulaire, formations en alternance, Formation Continue et création d'entreprise qui se sont présentées au Salon de l'Emploi qui s'est déroulée les 24 et 25 octobre 2019 au Parc des Expositions de la Nordev.



Pendant ces deux jours, le public intéressé par l'offre de formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a été reçu par **une équipe dévouée** et a reçu toutes les informations nécessaires pour engager leur parcours de formation.

Les personnes ont ensuite été répertoriées pour qu'**un conseil spécialisé leur soit apporté** après le Salon.

FAIT MAIN

Le 90^{ème} Salon du Fait Main s'est déroulé du 6 au 8 décembre dernier, organisé par l'Association Arts et Traditions.

Cette manifestation qui a regroupé plus d'une centaine d'artisans des métiers d'Art est un rendez-vous important qui existe depuis 1968.

C'est une occasion pour les professionnels d'artisans artisans, de montrer leur savoir-faire et surtout leur créativité.

Les artisans qui ont exposés dans cette édition de décembre 2019 ont fait preuve, comme chaque année, d'esprit d'innovation pour présenter aux clients réunionnais des produits nouveaux. De belles surprises ont été présentées cette année et autant d'idées de cadeaux en cette période propice.



Pour l'artisanat, cette filière représente un atout pour valoriser en permanence l'image et l'attractivité du secteur.

Le Salon Fait Main contribue également à faire émerger de nouveaux talents et donner l'envie d'entreprendre.





**J'ai recruté
un apprenti
fleuriste,
je lui ai
transmis
ma passion
et mon
savoir-faire.**

**Faites
comme moi,
Recrutez
un apprenti.**

☎ 0692 700 726



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



Ce projet est
cofinancé par le
Fonds Social
Européen - FSE

UNE CAMPAGNE D'APPRENTISSAGE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU DIGITAL !

Une campagne de communication intensive a été menée au dernier trimestre 2019 par la CMA dans le but de promouvoir l'apprentissage.

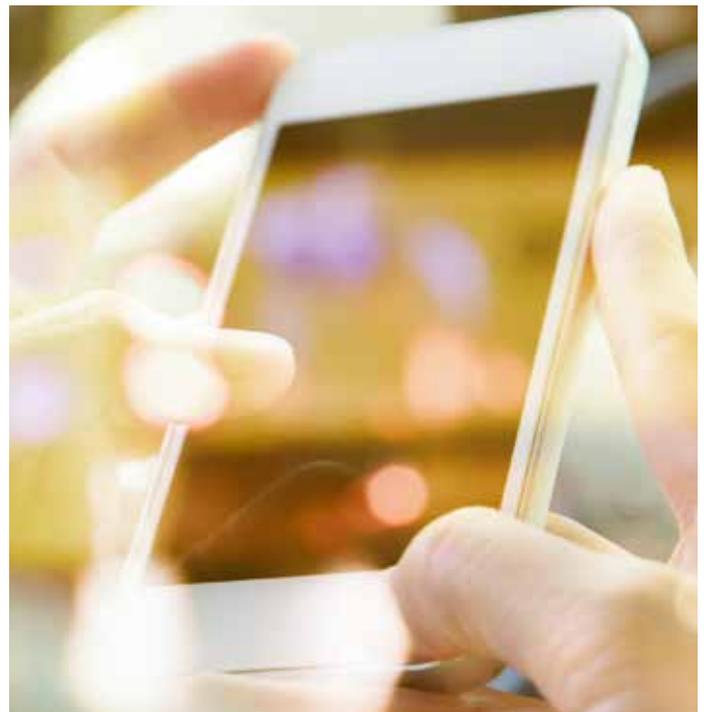
Le but de cette communication intense dans un premier temps, est de déployer **différents moyens de communication numériques et digitaux** pour toucher les jeunes sur les nouvelles plateformes et via les nouveaux moyens de communication du digital. Ces nouveaux moyens de communication et de recrutement sont devenus incontournables. La mobilisation de nos artisans via le numérique sur les intérêts de l'apprentissage a été également entamée.

Au cours des deux dernières décennies, le **marketing digital** a pris une place de plus en plus importante. Véritable levier de performance, il sera garant de la promotion de la CMA, de ses offres de services et de l'optimisation de sa réputation notamment afin d'**aider au recrutement de jeunes**.

Plusieurs moyens de communication digitaux ont été ainsi mis en œuvre via l'**audiovisuel**, les **sites web** et **réseaux sociaux** (diffusion, offres-spots vidéo, échanges, témoignages, parrainage...).

**Chefs d'entreprise,
des centaines de jeunes vous
attendent, faites confiance et
investissez dans notre jeunesse.**

**Recrutez votre apprenti au
06 92 700 726**



Un Nouveau slogan reflétant la nouvelle image que l'on souhaite donner à l'apprentissage a ainsi été déployé sur les différents supports.

Diffusion sur les Réseaux Sociaux : Facebook / YouTube / Site de la CMAR / Newsletter / murs des partenaires digitaux <http://www.artisanat974.re/> et diffusion de petits spots dans les salles de cinéma et sur les réseaux sociaux.

« L'APPRENTISSAGE, C'EST MA CHANCE, C'EST MON CHOIX, C'EST MA VOIE. »

En complément, nos offres en apprentissage ont été relayés sur les sites Web fréquentés par les jeunes via des influenceurs.

Enfin, un **partenariat avec le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)** a permis de profiter de la communication de ce relais important d'information auprès des jeunes.

De façon périodique, ce type de campagne sera réitérée tout au long de l'année 2020.

ASSEMBLEE GENERALE

Le 25 novembre 2019 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, destinée principalement à **voter le budget primitif et les orientations budgétaires pour l'année 2020**.

C'était également l'occasion de **faire le point sur l'activité de l'année 2019** et d'arrêter le budget rectifié de l'exercice en cours.

Comme l'a dit le Président PICARDO dans son allocution, les difficultés sont nombreuses, cependant la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a **obligation de trouver des solutions** pour maintenir son engagement auprès des chefs d'entreprises artisanales de l'île.

Les difficultés, notamment financières, n'empêcheront pas la Chambre de Métiers, **grâce aux efforts qui ont été consentis par les différents partenaires à finir l'année**

2019 en équilibre ; c'est un élément important dans ce contexte de grande instabilité.

Les réformes qui ont touchées le secteur artisanal, tant dans le domaine de la formation que dans celui de l'action économique ont été importantes et assorties de conséquences lourdes.

Cependant, **la mobilisation de l'ensemble des acteurs et des partenaires a permis de maintenir le cap** et place 2020 sous le signe d'une certaine stabilité tout en gardant l'esprit ouvert vers la création de nouvelles valeurs. Ainsi, le projet de nouveau siège a été rappelé comme un objectif important de l'année qui arrive.



CHEFS D'ENTREPRISE, ARTISANS

VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER UN DIAGNOSTIC INFORMATIQUE ?

Vous avez un projet numérique ?

- Création d'une identité visuelle,
- Visibilité sur les réseaux sociaux,
- Création de site web,
- Création d'une plateforme de vente en ligne,
- Référencement.

Vous avez des questions ?

Un conseiller numérique est disponible et vous accompagne vers la transition numérique

Steven GRONDIN
0262 21 04 35 - 0692 64 90 10
steven.grondin@cma-reunion.fr



TECTOR® COLLE PLUS FORT QUE LA "KOL JAK"



**NOUVELLE
FORMULE**

ENGAGEMENT CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LES TPE ARTISANALES ONT DES OUTILS POUR AGIR

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion publie 37 fiches Métiers reprenant les bons gestes environnementaux par secteur d'activité. Des clefs pour agir.

AGIR À SON ÉCHELLE, LES ARTISANS DE PLUS EN PLUS ENGAGÉS.

Face aux problématiques environnementales globales comme le dérèglement climatique ou locales comme la gestion des déchets, les entreprises n'attendent pas pour agir. Certaines contribuent activement à leur échelle et, de fait, contribuent à l'économie circulaire de leur territoire.

D'autres s'interrogent : Comment acheter, produire, gérer mon entreprise en limitant les impacts environnementaux, en évitant le gaspillage ?

POUR PARTAGER CES BONNES PRATIQUES, LA CMA PROPOSE DES OUTILS.

Tous les secteurs d'activité sont concernés. Les enjeux sont spécifiques à chaque métier. C'est pourquoi la CMA de la Réunion publie 38 fiches 'Métier et Environnement' dans le cadre de sa mission environnement qui bénéficie du soutien du FEDER.

- Affichage
- Affutage
- Agencement
- Ameublement
- Bijouterie
- Blanchisserie
- Boucher, charcutier, traiteur
- Boulanger
- Carrosserie Mécanique
- Coiffure
- Collecte stockage et export de métaux
- Cordonnerie

- Démolisseur automobile
- Electricité
- Entretien espace vert
- Esthétique
- Fleuriste
- Frigoriste
- Imprimerie
- Isolation thermique
- Location de matériel
- Mécanique générale
- Menuiserie bois
- Montage pneumatique
- Nettoyage

- Nettoyage véhicule
- Photographie
- Plombier
- Poissonnerie
- Pose de piscine
- Pressing
- Prothèse dentaire
- Réparation appareils électriques
- Restauration rapide
- Retouche couture
- Soins mortuaires
- Toilettage animaux
- Traitement de surface

*les fiches en gras sont disponibles en version papier en CMA

CE QU'ON TROUVE DANS CES FICHES

- **L'activité et sa réglementation environnementale**
L'activité est-elle soumise à une réglementation environnementale spécifique ?
Des liens sont faits vers les principaux textes de loi. Les métiers fortement réglementés et à fort impact environnemental sont signalés.
- **Les déchets de l'activité.** Une identification des déchets courants produits dans ce type d'activité (dangereux et non dangereux) et les filières existantes localement pour les évacuer, les traiter ou leur donner une seconde vie (par recyclage ou réutilisation).
- **Les réflexes de prévention et bons gestes.** Les gestes de réduction à la source possibles pour l'activité en question sont listés : Les labels existants dans le métier, les applications utiles, ainsi que les tendances dans le secteur d'activité.
- **Les repaires pour la gestion des eaux usées.** Rappel de la réglementation en matière de prétraitement des eaux usées et les bons gestes de prévention à adopter en fonction du métier (bac à graisse, décanteurs déshuileur, écotecnologies disponibles...)
- **Les nuisances et plaintes de voisinage.** Rappel des règles liées au bruit, l'interdiction du brûlage.
- **Economie d'énergie :** Les pistes pour réduire sa consommation dans le métier (actions sur le froid, le chaud ou l'éclairage)

ANTICIPER LES ATTENTES DE LA CLIENTÈLE ET SUIVRE L'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES.

Piscines écologiques, produits de coiffure biologiques, Imprim'Vert, label, pressing aqua, les technologies évoluent vers une prise en compte des impacts environnementaux. Les entreprises s'équipent et investissent de plus en plus dans cette direction.

Réduction des emballages dans la restauration à emporter, sourcing local et biologique, réparation, les attentes de la clientèle évoluent et les entreprises artisanales qui ont anticipé ces tendances propose une offre qui se démarque.

Les 38 fiches Métiers et Environnement identifient ces axes de progrès déjà développés avec succès par certaines entreprises réunionnaises afin de les faire connaître plus largement.

DES CLEFS POUR AGIR.

Numéros verts des collectivités, contacts des prestataires locaux, lien vers des sites ressources et les textes réglementaires, les applis utiles et les administrations compétentes sont précisés dans ces fiches métiers pour un passage à l'action immédiat.

TOUS ACTEURS.

Ces fiches qui sont des outils pour les chefs d'entreprises au premier ordre sont téléchargeables sur le site www.artisanat974.re et sur ce lien précis : <http://www.artisanat974.re/ARTISAN/Conseilsetprestations/Environnementdeveloppementdurable/FichesMétiers.aspx>

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Mission Environnement :
Tel.: 0262 45 52 52 - email : environnement@cma-reunion.fr

REGAL : UNE CHARTE POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2013, dans le cadre du pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, la France s'est engagée à réduire de moitié ce gaspillage à l'horizon 2025.

Le réseau des Chambres de Métiers cherche à mesurer **l'impact du gaspillage alimentaire sur le développement économique des entreprises** et tente d'identifier des solutions pour y répondre.

Les enquêtes menées en métropole montrent que les pertes sont principalement dues à la difficulté de prévoir les demandes des clients.

Elles révèlent aussi que **les artisans sont déjà impliqués pour trouver des solutions** permettant de limiter les gaspillages, comme la vente à prix réduit, la transformation des produits ou encore le don.

Depuis octobre 2019, à La Réunion, le 1er réseau REGAL d'Outre-Mer - Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire – a été lancé à l'occasion de **la journée nationale contre le gaspillage alimentaire**, lors d'un évènement accueilli au MOCA par la Région.

L'objectif de ce réseau est de **fédérer les volontaires** pour partager et valoriser les bonnes pratiques, pour créer des synergies et impulser une démarche territoriale congruente au service du bien-manger.

En signant la charte du REGAL, **la CMA de la Réunion a choisi de s'engager dans cette lutte :**

- Parce que la CMA est consciente des enjeux du gaspillage alimentaire à l'échelle mondiale, nationale et à l'échelle de notre territoire
- Parce que le secteur artisanal et ses clients partagent cette prise de conscience, et que l'artisanat a un rôle à jouer dans les changements de la société mais aussi parce qu'il est essentiel d'unir les forces des différents acteurs, de mutualiser les moyens à l'échelle du territoire réunionnais.

La CMA joue déjà le rôle de relais auprès des professionnels des métiers de l'alimentation ; elle pourra ainsi partager avec les autres membres du réseau les difficultés rencontrées par les entreprises pour limiter le gaspillage et faire ainsi **participer pleinement l'artisanat réunionnais à cette importante cause.**

Retrouvez la charte REGAL par le lien :

<https://regal-reunion.re/medias/documents/CHARTE-REGAL-REUNION.pdf>



ENTREPRISES ARTISANALES : CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2020

FISCALITÉ : POURSUITE DE LA BAISSÉ DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

La baisse du taux de l'impôt sur les sociétés engagée par loi de finances pour 2018 se poursuit en 2020.

À compter du 1er janvier 2020, pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250 millions d'euros, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est ramené à 28 % pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, à 26,5 % pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 et enfin à 25 % à compter du 1er janvier 2022.

MARCHÉS PUBLICS : AUGMENTATION DU SEUIL POUR PASSER UN MARCHÉ SANS FORMALITÉ

Le plafond des marchés publics sans formalité passe de 25 000 à 40 000 € HT. L'objectif est de permettre à un plus grand nombre de TPE de participer à des marchés publics.

MARCHÉS PUBLICS : FACTURATION ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ENTREPRISES

Dans le cadre de marchés publics, la facturation dématérialisée est obligatoire pour les grandes entreprises (plus de 5 000 salariés) depuis le 1er janvier 2017 et pour les entreprises de taille intermédiaire (250 à 5 000 salariés) depuis le 1er janvier 2018.

Cette obligation a été étendue aux petites et moyennes entreprises (10 à 250 salariés) depuis le 1er janvier 2019 et s'appliquera au 1er janvier 2020 aux très petites entreprises (moins de 10 salariés).

MISE EN PLACE DÉFINITIVE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES INDÉPENDANTS

Depuis le 1er janvier 2018, la protection sociale des indépendants n'est plus gérée par le régime social des indépendants (RSI), mais a été confiée au régime général de la Sécurité sociale. La mise en œuvre de cette nouvelle organisation a été progressive depuis 2018. À compter de 2020, tous les indépendants disposeront d'un guichet unique pour chacune de leurs prestations.

ENTREPRISES EMPLOYEUSES

CHIFFRES À RETENIR : SMIC, PASS, SEUILS D'EFFECTIFS DES ENTREPRISES

SMIC : 10,15 € brut par heure, soit 1539,42 € mensuels sur la base d'un travail à temps plein

Plafond de la Sécurité Sociale : 3.428 € / mois, 189 € : jour, PASS (Plafond Annuel de Sécurité Sociale) : 41.136 €.

Seuils d'effectifs des entreprises : 11, 50, 250 salariés

EMPLOIS FRANCS : GÉNÉRALISATION DES EMPLOIS FRANCS ET CRÉATION D'UNE EXPÉRIMENTATION À LA RÉUNION

Le dispositif « emplois-francs » a été étendu, à partir du 1er janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2020, aux demandeurs d'emplois domiciliés dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville français.

Pour rappel, le dispositif prévoit une aide financière versée à tout employeur privé qui recrute un demandeur d'emploi résidant dans un des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Le contrat de travail doit être un CDD d'au moins six mois ou un CDI. Le montant de l'aide pour l'embauche d'un salarié en emploi franc à temps complet est égal à 15 000 € sur trois ans (5 000 € par an) pour une embauche en CDI et 5 000 € sur deux ans (2 500 € par an) pour une embauche en CDD d'au moins six mois.

A titre expérimental, le décret ouvre l'éligibilité à l'emploi franc à des publics issus d'un parcours d'insertion sur le territoire de La Réunion pour une durée de trois ans.

ANNONCES DE CESSION

FLEURISTE

PLAINE DES PALMISTES

Au Bonheur des Fleurs
Céline BEGUE

467 Rue de La République

Proche de la station et de la charcuterie Alexis,
nouvelle construction SuperMarché

Surface 45 m². Montant du loyer 1500 €

Tel. : 0692 74 19 31 - 0262 58 14 71

ARTISANS AFFICHEZ

VOTRE DIFFÉRENCE
& VOTRE SAVOIR-FAIRE !



artisan
référence



artisan
QUALITÉ
excellence



La marque « **Artisan Qualité** » est un dispositif créé par la CMAR qui permet de valoriser la qualité de votre entreprise auprès de votre clientèle et de l'ensemble du marché réunionnais.

ÊTRE **ARTISAN RÉFÉRENCE** OU **ARTISAN QUALITÉ EXCELLENCE**, ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Vous êtes un artisan et vous pouvez justifier d'au moins **3 années d'expérience** ? Alors vous êtes éligible ! Nous pouvons voir ensemble les pré-requis afin d'obtenir l'une des deux marques « **Artisan Qualité** ».



Chambre de Métiers et
de l'Artisanat Réunion



cdm@cma-reunion.fr



02 62 21 04 35



5 VERSIONS DISPONIBLES ET ÉLIGIBLES À LA DÉFISCALISATION
SINGLE-CAB ET SPACE-CAB BVM ou BVA

Travailler
c'est sa nature

D-MAX



CONSOMMATIONS ET ÉMISSIONS CO₂ (CYCLE MIXTE) : 7L/100KM et 183 GR/KM

ISUZU

L'ADN d'un Truck



soreva
l'autoparc japonais européen

0262 962 700

Saint-Denis Zi du Chaudron
Saint-Pierre rue Luc Lorion
Saint-Louis Zi Bel Air